

Burundi : la CENI se dit prête à organiser les élections

@rib News, 17/06/2015 à 16h00 Source Xinhua Le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) du Burundi, Pierre-Claver Ndayicariye, a déclaré mardi que son institution était techniquement prête à organiser les élections. Il a fait cette déclaration à l'occasion de la prestation de serment de deux nouveaux membres de la CENI, qui remplacent deux commissaires ayant jeté l'éponge sur fond de crise politique due au 3^e mandat du président Pierre Nkurunziza.

La nouvelle vice-présidente de la CENI, Annonciata Niyonkuru, et la nouvelle commissaire en charge des finances et de l'administration, Alice Nijimbere, ont prêté serment au cours d'une cérémonie présidée par le président Nkurunziza. Aux termes de la Constitution et de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi (AAPRB) d'août 2000, la CENI doit être composée de 5 membres, dont 3 hutus de sexe masculin et 2 tutsis de sexe féminin. La cérémonie a été boycottée par les partis d'opposition, parlementaire et extraparlémentaire. Les élections communales et législatives auront lieu le 29 juin, l'élection présidentielle le 15 juillet et les sénatoriales au 24 juillet, selon le nouveau calendrier décrété le 10 juin par le président Nkurunziza, après que la Communauté est-africaine (EAC), dont le Burundi est membre, eut recommandé un report des élections. Le ministre burundais de l'Intérieur, Edouard Nduwimana, a souligné que ces nouvelles échéances électorales sont "inamovibles" parce qu'il y a des dates "rouges" à respecter pour éviter que le pays ne tombe dans une situation de vide institutionnel. Les mandats des deux chambres du parlement bicaméral burundais (Assemblée nationale et Sénat) et du président de la République sortant, prendront respectivement les 9 et 26 août 2015, a-t-il expliqué.